étudiants

2012
2013

Guide des Usages du Numérique

Votre ENT, vos services numériques, vos accès Wifi...

Sommaire

Edito 1
L'UNPIdF 2
Le portail du Monde 4
Rue des Facs 5
Carte multiservice 6
Mobilité 8
Mon Université Numérique 9
C2i 32
Droit des usagers 29
Les CROUS 33
Glossaire 34
Webographie 36

Edito

Depuis maintenant cinq ans, l'Université Numérique Paris Île-de-France vous accompagne dans la découverte des services numériques qui sont déployés à l'Université en vous proposant ce petit **Guide des Usages du Numérique.**

Aujourd'hui les universités, grâce au numérique, peuvent vous permettre d'avoir un accès simplifié à de nombreuses informations à travers votre ENT : messages, emploi du temps, notes, dates des examens, ressources documentaires (banques de données, revues en ligne)…

Ainsi de n'importe quel lieu et à n'importe quel moment l'Université s'adapte à vos contraintes et à vos disponibilités pour étudier.

Ce guide est diffusé depuis 2008 à près d'un million d'exemplaires, auprès des étudiants des 17 universités de Paris et d'Île-de-France. Vous y découvrirez aussi les actions mises en place par l'Université Numérique Paris Île-de-France pour accompagner les établissements dans le développement du numérique.

L'UNPIdF vous propose cette année de nouveaux services comme le **Bouquet de ressources en ligne du *Monde*** et la **boutique numérique UNPIdF** qui vous donne accès à des offres en matériel informatique à des tarifs privilégiés.

Bonne découverte du numérique et n'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de vos remarques qui peuvent contribuer à nous aider dans le développement des usages du numérique : **gun@unpidf.fr**

Le Directoire de l'UNPIdF

L'Université Numérique Paris Île-de-France

Un projet du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Suite à un appel à projets, lancé en 2003, 17 Universités Numériques se sont constituées en France pour favoriser le développement des services numériques au sein du service public d'enseignement supérieur. Lancé en 2006, le projet UNPIdF associe depuis janvier 2010, aux 17 universités de Paris et d'Île-de-France, 8 écoles, 3 PRES et campus et 3 CROUS.

Des partenaires

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et les collectivités territoriales (Mairie de Paris et Région Île-de-France) soutiennent les projets de l'UNPIdF dans une logique d'aménagement du territoire et de renforcement du numérique dans l'enseignement supérieur.
Dès 2007, la Mairie de Paris a souhaité apporter son appui à l'Université Numérique Paris Île-de-France en contribuant à la réalisation de la carte multiservice Etudiant de Paris et en participant au financement de 7 services numériques intégrés à l'Espace Numérique de Travail (ENT) et développés par les universités de Paris.

Un périmètre inédit

Avec ses 31 établissements, l'UNPIdF représente un public de 500 000 étudiants et plus de 50 000 personnels des établissements d'enseignement supérieur sur Paris et l'Île-de-France.

L'UNPIdF articule ses actions sur la base d'un schéma directeur qui identifie les 3 axes suivants :

- **infrastructures numériques ;**
- **outils et services numériques d'aujourd'hui et de demain ;**
- **formation et accompagnement des usagers.**

Quelques exemples d'actions mises en place

- **soutien au déploiement des ENT ;**
- **généralisation de la carte multiservice Etudiant de Paris Île-de-France ;**
- **accès simplifié et mobilité WiFi avec Eduspot ;**
- **développement d'une application UnivMobile pour faciliter l'accès à des services de l'ENT par téléphone portable ;**
- **mise en place d'une offre de formation aux usages du numérique, et ouverture de 5 centres dédiés ;**
- **développement de services numériques (webvisioconférence, portail de ressources en ligne du *Monde*, insertion professionnelle).**

La boutique de l'Université Numérique Paris Île-de-France

Vous souhaitez vous équiper à titre personnel en matériel informatique ? L'Université numérique Paris Ile-de-France a mis en place un partenariat avec les plus grandes marques informatiques pour vous proposer une offre complète de matériels et de logiciels au meilleur prix. Ainsi, vous bénéficiez de 9 à 29 % de réduction sur de nombreux ordinateurs portables et accédez également à plus de 1606 logiciels libres.

Ces offres vous sont proposées par l'UNPIdF en partenariat avec Microsoft, Apple et Framasoft.

La boutique numérique vous est accessible sur le Web 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Pour y accéder, connectez-vous avec vos identifiants étudiants, les mêmes que ceux utilisés pour la connexion à l'ENT ou au réseau wifi de votre université ■

http://boutique.unpidf.fr

Le portail de ressources en ligne du Monde

L'Université Numérique Paris Ile-de-France a mis en place un partenariat avec le journal *Le Monde*, pour offrir, à l'ensemble des étudiants et des enseignants-chercheurs de Paris Île-de-France, un bouquet de ressources accessible depuis les portails des bibliothèques ou directement des ENT. Ce projet a bénéficié d'un financement de la Mairie de Paris.

En plus de pouvoir suivre l'actualité en temps réel, le portail des ressources en ligne du *Monde* donne accès aux archives du quotidien et du *Monde diplomatique*.

Le Monde Éducation

Explorez les archives numériques de 3 publications de référence

- Les archives du *Monde* : plus d'un million d'articles publiés depuis 1987
- Les archives du *Monde Education* : l'essentiel de l'actualité éducative analysée depuis 2003
- Les archives du mensuel *Dossiers & Documents* : des dizaines de dossiers d'actualité publiés depuis 2007

Le Monde, Édition abonnés

Suivez l'actualité au quotidien avec l'Édition abonnés du Monde.fr

- Le Journal Électronique : chaque jour dès 14 heures l'édition numérique du *Monde*
- L'accès aux archives du *Monde* depuis 1987
- Les dossiers: la sélection des meilleurs articles du *Monde*

Le Monde diplomatique

Décryptez les questions internationales et les enjeux économiques

- Accédez facilement à tous les articles du *Monde diplomatique* de 1954 à nos jours
- Près de 40 000 documents
- Des analyses, des grands débats
- Près de 400 cartes détaivllées sur toutes les questions d'actualité
- Des notes bibliographiques, des reportages, des chronologies et points de repère ■

Rue des facs, un service universitaire de questions-réponses en ligne

RUEDESFACS

Un service en ligne

Ruedesfacs.fr est un service de questions-réponses en ligne qui s'adresse en priorité aux étudiants et aux enseignants-chercheurs. Les questions reçoivent une réponse par mail dans les trois jours ouvrés. Les réponses précisent toujours la méthode de recherche et, le cas échéant, les outils dont la consultation peut être utile (encyclopédies, catalogues de bibliothèque, livres, ressources électroniques etc.). **Ruedesfacs.fr** fournit des références bibliographiques. Ce service a été mis en place dans le cadre des services numériques de l'Université Numérique Paris Île-de-France et avec le financement de la Mairie de Paris.

Un service construit sur une logique thématique

Ruedesfacs.fr est né de la volonté des bibliothèques parisiennes et franciliennes d'œuvrer en commun à un service de références virtuel qu'ils pourraient proposer à leurs publics respectifs. La logique thématique et trans-établissement s'est imposée pour mettre en œuvre ce nouveau service : de grands domaines disciplinaires ont été définis, dans lesquels s'inscrivent les bibliothécaires répondants quel que soit leur établissement d'exercice.

Douze grands secteurs disciplinaires ont ainsi été définis, auxquels s'ajoute un secteur « Questions diverses » pour toute question d'ordre pratique : philosophie, sciences économiques et de gestion, droit, sciences politiques, arts, histoire et géographie, sciences humaines et sociales, médecine et odontologie, sciences, pharmacie, STAPS.

Plus de 1 600 questions d'ordre documentaire sont ainsi traitées par an, dans le respect d'objectifs qualitatifs (délai et charte qualité).

Expérience unique en France, **ruedesfacs.fr** est bien un véritable service interétablissement de coopération documentaire sur le mode virtuel, qui vit et s'agrandit en permanence grâce aux compétences mutualisées de plus de 190 bibliothécaires ■

http://www.ruedesfacs.fr/

1. Les services communs de documentation de Paris 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 10, 11, 12, 13, Paris-Dauphine, Versailles-Saint-Quentin, Evry Val d'Essonne, Cergy-Pontoise ;

   - Les bibliothèques interuniversitaires : Cujas, Sainte-Geneviève, Sainte-Barbe, Sorbonne, Santé, bibliothèque de documentation internationale contemporaine ;

   - Les établissements : bibliothèque des langues et civilisations (BULAC), Sciences Po – la bibliothèque, bibliothèque de la Fondation Maison des sciences de l'homme, bibliothèque de l'INHA, bibliothèque du Musée du Quai Branly.

Votre carte étudiant multiservice

Profitez pleinement de votre vie étudiante avec votre carte à puce multiservice.
C'est à la fois votre passeport étudiant, un sésame pour accéder aux services universitaires et un porte-monnaie électronique pour simplifier vos achats.

À la rentrée 2011, plus de 300 000 étudiants de Paris et d'Ile-de-France auront reçu la carte multiservice. Valable 3 ans, cette carte aux couleurs de l'université numérique réunit, au sein d'un même support, différents services pour améliorer votre vie d'étudiant.

Votre passeport étudiant

Votre carte multiservice est avant tout une carte d'étudiant. En plus d'attester de votre inscription dans un établissement, elle vous permet de bénéficier des diverses réductions liées à votre statut d'étudiant : dans les piscines et les théâtres municipaux, tarif Imagin'R, gratuité dans certains musées, etc.

Un porte-monnaie électronique

Dotée du porte-monnaie électronique Moneo, cette carte vous permet de régler :

- les services du Crous : restaurants universitaires, cafétérias...
- des services universitaires : photocopies de cours, les photocopies personnelles et les impressions ;
- vos achats jusqu'à 30 euros chez les commerçants affiliés Moneo et dans les horodateurs et distributeurs affichant le logo Moneo.

Et de nombreux services offerts ou en perspectives

Cette carte s'enrichira de nouveaux services :

- accès aux transports (RATP, SNCF, Vélib...) ;
- accès à certains locaux qui nécessitent une authentification (bibliothèques, laboratoires de recherche, parkings, etc.).
- … et bien d'autres usages, encore à inventer ! (associations étudiantes, billétique …) !

Votre carte en 5 questions

Comment fonctionne-t-elle ?
Pour payer vos repas au resto U ou vos achats chez un commerçant affilié Moneo, vous devez d'abord charger votre carte. Lors du paiement, aucun code à saisir, le porte-monnaie électronique de votre carte est directement débité.

Comment la charger ?
Par carte bancaire : vous trouverez des bornes de rechargement Moneo dans :

- les halls des restos U ;
- les agences bancaires ;
- les bureaux de poste ;
- les cabines téléphoniques affichant le logo Moneo.

Contre espèces : vous pourrez acquérir des recharges Moneo dans les restaurants universitaires, ou dans certains magasins Relay.

Quelle somme maximum peut-elle contenir ? Quel montant maximum peut-on payer ?
Le montant maximum que peut contenir votre carte est fixé à 100 euros. Après chargement, vous pouvez régler vos achats jusqu'à 30 €.

IMPORTANT : Votre carte est valable trois ans NE **LA JETEZ PAS EN FIN D'ANNEE !** A chaque inscription, si votre carte ne comporte pas de zone réinscriptible, un autocollant vous sera fourni pour permettre de renouveler sa validité. Pensez aussi à mettre à jour les informations de la puce sur l'une des bornes de mise à jour disponibles dans votre université !

Que faire en cas de perte, de vol, de problème d'utilisation ?
Vous devez rapidement prendre contact avec le ***guichet unique carte multiservice*** de votre université ; retrouvez ses coordonnées sur le site : **http://universitenumerique-paris-idf.fr/carte**

La réédition d'une nouvelle carte sera à votre charge et vous ne pourrez pas être remboursé de la somme que contenait votre porte-monnaie Moneo, sauf en cas de dysfonctionnement avéré.

Peut-on récupérer la somme déposée sur la carte ?
Vous pouvez récupérer la somme déposée sur la carte à tout moment et 6 mois après la date d'expiration de la carte. Pour obtenir ce remboursement, vous pouvez vous adresser à une agence bancaire de l'enseigne émettrice (voir au verso de votre carte) ■

Mobilité

UnivMobile

Téléchargez gratuitement l'application UnivMobile

Sur smartphone ou le web, restez connecté à votre université.

- Accéder à l'Espace numérique de travail mobile
- Faire des recherches bibliographiques via le catalogue Sudoc
- S'orienter sur le campus des universités de la région
- Trouver les coordonnées et communiquer avec les services administratifs
- Suivre les actualités et ne manquer aucunes des activités proposées.

Eduspot

Connectez-vous en wifi dans toutes les universités avec vos identifiants

Désormais les étudiants, enseignants, chercheurs et personnels se connecteront, avec leur identifiant et mot de passe uniques attribués par leur établissement d'affectation, au réseau wifi de tous les établissements membres de l'UNPIdF.
Que ce soit pour étudier à la bibliothèque, assister à une conférence, participer à une réunion ou pour travailler dans les salles, un seul mode de connexion au réseau wifi vous permet de vous connecter simplement en choisissant « Eduspot »

Mon université numérique

L'université offre désormais à l'ensemble de ses étudiants une palette de services à distance. Un nouvel Environnement Numérique de Travail (E.N.T.) conçu pour vous offrir de meilleures conditions de travail, vient d'être mis en place. C'est un portail de services en ligne personnalisé accessible depuis une connexion Internet (via un ordinateur, un téléphone portable…). Selon votre profil vous accédez à vos applications numériques (messagerie électronique, agenda, ressources documentaires…). Simple d'utilisation, cet espace devient votre bureau virtuel et nomade.

Vous avez également à votre disposition une véritable administration numérique pour vos démarches administratives (orientation active, inscriptions et candidatures), vos consultations (planning des cours et T.D., résultats des examens, rattrapages). Vous avez également accès à des cours enregistrés, à des supports de cours, à une plate-forme d'enseignements à distance, au réseau documentaire de l'université et à une bibliothèque numérique, autant de ressources pédagogiques destinées à vous faciliter le succès de vos études.

Université Panthéon-Assas
Paris II

PANTHÉON - ASSAS PARIS II
www.u-paris2.fr

L'accès à vos services numériques

- Quel que soit votre profil, pour afficher l'ensemble des services proposés…

  → Appelez dans votre navigateur Internet la page d'accueil du site de l'Université Panthéon-Assas **www.u-paris2.fr**

  → Cliquez sur **« Services numériques »** dans l'onglet « Vie étudiante » **(1)**

Votre Administration Numérique

Votre inscription ou acte de candidature

- Vous n'avez plus à vous déplacer pour vous inscrire à l'université, faire acte de candidature pour des formations, consulter vos emplois du temps, les calendriers d'examens et résultats : toutes ces démarches s'effectuent à distance. Pour accéder à la procédure qui vous intéresse, cliquez sur le lien correspondant puis saisissez vos identifiants dans la 1ère fenêtre qui s'affiche.

CANDIDATURE en 1ère année
Ce service est ouvert de mai à juillet aux personnes ne pouvant prétendre à une affectation à l'université par APB ou souhaitant suivre les formations sélectives dispensées en première année.

INSCRIPTION en 1ère année
Ce service, ouvert en juillet de chaque année, permet aux nouveaux bacheliers de s'inscrire à l'université.

RE-INSCRIPTION ADMINISTRATIVE en Capacité en droit, Licence et Master 1
Ce service, ouvert de juin à octobre, permet de s'inscrire dans l'année supérieure ou en redoublement.

RE-INSCRIPTION PEDAGOGIQUE en Capacité en droit, Licence et Master 1
Ce service, ouvert de juin à octobre, permet aux étudiants de choisir leurs matières.

CANDIDATURE en Master 2
Ce service est ouvert de mars à juin aux étudiants remplissant les conditions requises.

DEMANDE de TRANSFERT ou d'EQUIVALENCE
Ce service, ouvert en mai et juin, permet aux étudiants originaires d'autres établissements de demander leur inscription à l'Université Panthéon-Assas.

CANDIDATURE à l'Institut d'Etudes judiciaires
Ce service est ouvert de juillet à octobre pour toutes les personnes souhaitant faire acte de candidature à l'I.E.J.

Vos calendriers et emplois du temps

VOS PLANNINGS de COURS
Vous pouvez connaître les plannings des cours pour une matière particulière, un enseignant déterminé ou une année d'études

VOTRE EMPLOI du TEMPS PERSONNALISE (COURS et T.D.)
Ce service vous permet de connaître votre emploi du temps personnel, en fonction de vos choix de matières et de vos travaux dirigés.

ABSENCES et RATTRAPAGES (COURS et T.D.)
Les modifications d'emploi du temps sont affichées en temps réel.

Vos examens

LE CALENDRIER PERSONNALISE DE VOS ECRITS
C'est par ce moyen que vous prendrez connaissance des dates des examens écrits des matières qui vous concernent.

LE CALENDRIER PERSONNALISE DE VOS ORAUX
Vous prendrez ici connaissance des dates des examens oraux des matières qui vous concernent.

VOS RESULTATS
Les résultats de vos examens écrits puis de vos examens oraux sont publiés sur internet.

Examens
Etudiants en Capacité, Licence et Master 1 : calendriers des écrits et oraux, résultats, inscription à la 2e session
Publié le 23 mai 2011
Calendrier des écrits
Calendrier des oraux
Résultats
Inscription à la session de septembre
Calendriers des épreuves écrites de Capacité, et de L1 à M1
Évaluation collège de droit 3e année
prise de note
Étudiants en double cursus ou suivant quelques cours dans d'autres établissements (UPMC , Paris 4 Sorbonne, etc) : les dates de ces épreuves sont à consulter directement auprès des autres établissements. »)

INSCRIPTION à la SESSION de SEPTEMBRE
Les étudiants de Licence (L1, L2 et L3) et de Master 1 qui ont échoué à la première session et qui souhaitent bénéficier de la session de septembre doivent obligatoirement s'inscrire à celle-ci, en juin, via ce service.

Outils Divers

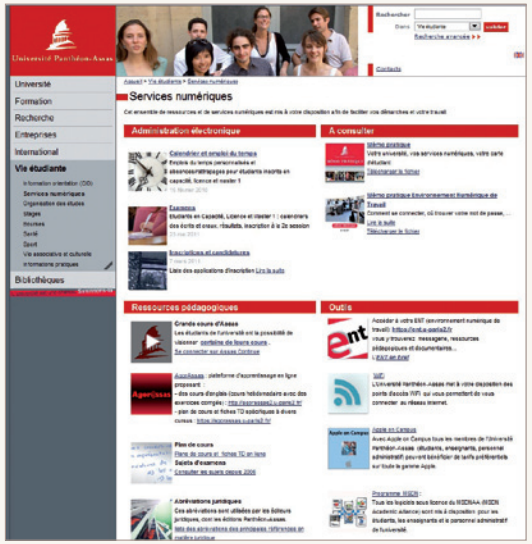

Le Wifi

• Une connexion WiFi (connexion sans fil), de type « portail captif », vous est proposée dans tous les locaux de l'Université Panthéon-Assas signalés par l'affiche ci-contre. Elle vous permet de vous connecter au réseau de l'université avec votre ordinateur portable.

• Vous trouverez un mode d'emploi complet en cliquant sur **« WiFi »**

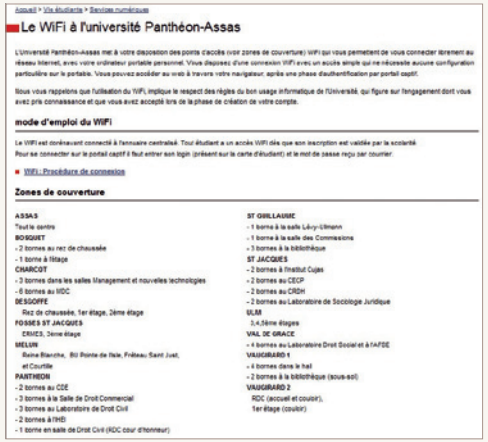

• Cliquez, dans la fenêtre suivante sur wifi pour obtenir la procédure de connexion

Le programme « MSDN »

• Tous les logiciels « Microsoft » sous licence du MSDNAA (MSDN Academic Alliance) sont mis à votre disposition.

• Vous devez au préalable demander un compte en vous connectant à l'adresse suivante, muni de votre matricule : **http://www.u-paris2.fr/msdn/accueil**. Vous recevrez un courriel vous indiquant vos nom d'utilisateur (ou Login) et mot de passe (ou Password) qui vous permettront d'accéder au téléchargement de logiciels.

La convention « Apple on campus »

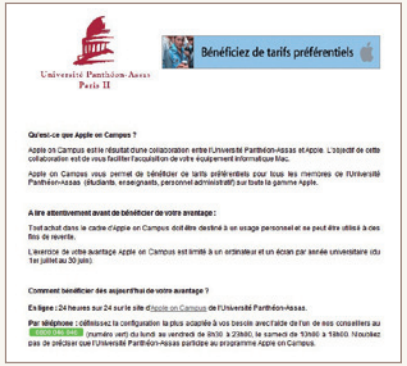

• L'université a signé un contrat avec Apple afin de permettre à l'ensemble de la communauté universitaire d'acquérir à tarif préférentiel une gamme complète de matériels, de logiciels et de périphériques.

• En cliquant sur le lien **« Apple on Campus »**, vous obtenez la page de présentation ci-dessous qui vous permet d'accéder à l'interface d'identification.

ENT et ressources pédagogiques

Ses atouts

- **Une identification unique** qui vous permet d'accéder à vos services numériques : votre travail quotidien est ainsi simplifié
- **Un environnement personnalisé :** vous avez accès directement aux services et informations qui vous concernent
- Un espace de travail accessible de **partout, tout le temps** depuis les points d'accès wifi gratuits des centres de l'Université, des autres universités via Eduroam (fédération de Wifi universitaire mondial), ainsi que depuis les bibliothèques, mairies, jardins publics, cafés…
- **Une nouvelle messagerie** d'avantage sécurisée avec une plus grande capacité, des filtres personnalisables (notamment reroutage vers votre adresse personnelle, filtre d'absence…) et un anti-spam efficace
- **Un outil évolutif et moderne** (synchronisation de votre messagerie et agenda depuis votre ordinateur sur un téléphone portable de type « smartphone » par exemple Iphone, Blackberry, Android…)

• Votre ENT s'enrichira progressivement pour vous proposer davantage de services et augmenter votre mobilité.

Comment accéder à votre ENT (Environnement numérique de Travail) ?

• L'ENT est accessible par une authentification unique et sécurisée.
Entrez l'adresse suivante dans votre navigateur : **https://ent.u-paris2.fr**
ou cliquer sur le lien ENT (2) vous obtiendrez ainsi l'adresse de l'ENT (3)

• Sur celle-ci, plusieurs services vous sont offerts, vous pouvez notamment modifier votre mot de passe, le récupérer si vous l'avez perdu.

• Pour accéder à votre ENT personnalisée, cliquez sur le bouton **« se connecter »**, en haut à droite.

• Entrez votre identifiant (votre adresse **@etudiants.u-paris2.fr**) qui vous est attribuée lors de la première inscription à Assas, elle figure sur la carte d'étudiant.

Cette adresse est conservée pour les diplômés d'Assas. Le compte des étudiants n'ayant obtenu aucun diplôme (licence, master ou doctorat) et n'ayant pas renouvelé leur inscription, est automatiquement supprimé le 30 septembre de l'année suivante.

• Puis votre mot de passe qui figure sur votre certificat de scolarité.

Il s'agit d'un mot de passe temporaire qui doit être obligatoirement changé par l'étudiant lors de sa première connexion. En cas de perte, vous pouvez envoyer un mel à l'adresse postmaster@etudiants.u-paris2.fr

• Enfin cliquez sur **« se connecter »** Vous accédez ainsi directement aux services qui vous concernent.

Pour des questions de sécurité, il est impératif de se déconnecter et de fermer complètement le navigateur en fin de séance de travail.

Votre Messagerie

• Pour y accéder cliquez sur l'onglet **« Mon bureau » « Messagerie »**

Vos Impressions

Vous avez également la possibilité d'imprimer vos documents via le portail Cartadis disponible sur l'Onglet **« Mon bureau »** de l'ENT, rubrique **« Imprimer »**.
Attention de bien sélectionner l'imprimante la plus proche du lieu où vous vous trouvez.

Vos ressources pédagogiques

• De votre ENT vous pouvez accéder à vos ressources pédagogiques sans avoir besoin de vous identifier à nouveau.

LES GRANDS COURS D'ASSAS (PODCASTING)

• Certains cours proposés par l'Université Panthéon-Assas sont mis en ligne. Via ce service, reposant sur la technologie du « podcasting », vous avez la possibilité de télécharger à votre domicile des fichiers audio ou vidéo pour les réécouter à votre convenance afin de faciliter vos révisions.

• Pour y accéder vous pouvez cliquer sur **« Cours vidéos en ligne »**
Vous pouvez également passer par la page des « services numériques » en cliquant sur **« Se connecter sur Assas Continue »** et en vous identifiant.

• Vous accédez ainsi sous réserve de l'accord du professeur aux cours auxquels vous êtes inscrits.

Attention : Veillez à désactiver les pop-up des navigateurs qui peuvent bloquer la visualisation des vidéos.

AGOR@SSAS, VOTRE PLATE-FORME D'ENSEIGNEMENT

• **Agor@ssas** propose actuellement des supports de cours et de TD, des forums de discussion, des QCM et des tests corrigés dans quatre disciplines :

- anglais (L1 droit)
- droit (DSU droit civil)
- préparation au C2i (certificat informatique et Internet)
- mathématiques et statistiques.

• La plateforme pédagogique est ouverte à tous les étudiants de l'Université Panthéon-Assas dans les cursus concernés, après une procédure automatisée de validation d'inscription par l'enseignant responsable.

• Pour accéder aux cours, connectez-vous à l'aide de votre nom d'utilisateur et de votre mot de passe. Il s'agit de ceux de votre adresse e-mail donnée par l'université (l'extension **« @etudiants.u-paris2.fr »** est facultative).

• Les cours sont classés par discipline. Pour chacun d'eux, vous pouvez récupérer des supports de cours et de TD, poser des questions sur un forum et déposer des travaux et des projets.

LE RESEAU DOCUMENTAIRE DE L'UNIVERSITÉ

• Dans le cadre du Réseau documentaire de l'université, les services numériques suivants sont accessibles soit par l'ENT, soit par le site de l'université, rubrique Bibliothèque :

- les catalogues des bibliothèques de l'université,
- la réservation de livres du centre Assas,
- une bibliothèque numérique accessible à distance ainsi qu'Assas Recherche, le moteur de recherche consacré aux thèses numériques et aux mémoires de l'université,
- un service de renseignement virtuel,
- une page Facebook et un compte Twitter.

Les catalogues des bibliothèques de l'université

• Via la rubrique **Catalogue**, accédez aux catalogues – collectif ou particuliers – des bibliothèques de l'université (65 000 titres recensés), au catalogue des périodiques (1 600 titres recensés), au catalogue des articles de mélanges de la bibliothèque de l'université et de l'Institut de droit comparé ainsi qu'au catalogue des livres antérieurs à 1911 – avec un lien vers l'ouvrage en texte intégral sur Gallica –, au catalogue des livres numériques ainsi qu'au catalogue des thèses numériques.

• À partir du catalogue, vous pouvez procéder à des suggestions d'achat, exporter des notices bibliographiques, rebondir vers d'autres catalogues ou moteurs de recherche.

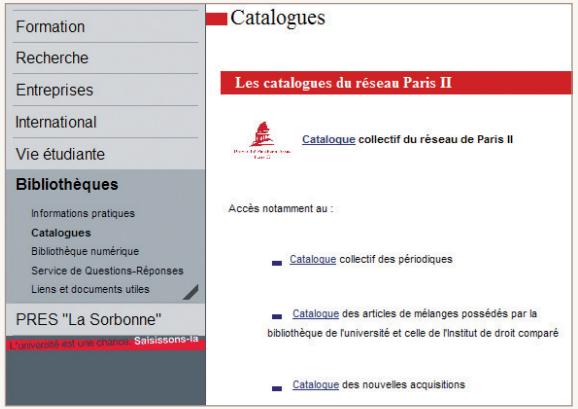

La réservation de livres du centre assas

• Les livres et les périodiques sont en libre accès dans les bibliothèques de l'université. Les étudiants peuvent également accéder, en les réservant via le catalogue internet de la bibliothèque d'Assas, aux documents conservés dans les magasins de la bibliothèque du centre Assas.
Le mode d'emploi de la réservation est disponible à la page Catalogues du site de la Bibliothèque.

Environnement numérique de travail
Bienvenue Cécile Barthomeuf
se déconnecter
Accueil
Mon Bureau
Ressources documentaires
Catalogues et réservation
Rue des facs
Autres services et actualités
Bienvenue à la bibliothèque numérique de l'Université
Banques de données
Choisissez votre banque de données dans les rubriques suivantes et bonnes recherches ! Juridiques, Economiques, Information Communication, Catalogue "A to Z" des revues en ligne
Livres numériques dont Bibliothèque numérique dalloz
Catalogues et réservation
Accédez aux catalogues de la bibliothèque de l'université et à la réservation en ligne des ouvrages du centre Assas
Rue des facs
Accédez au service de renseignements documentaires en ligne
Autres services et actualités
Accédez aux actualités de la bibliothèque, à sa page Facebook et son compte Twitter

La Bibliothèque Numérique

• Pour vous connecter, cliquez sur **Bibliothèque numérique** via l'ENT ou le site et choisissez parmi les rubriques proposées : banques de données juridiques, banques de données économiques, banques de données en Information Communication (dont les éditions du journal Le Monde), revues en ligne, livres électroniques en ligne et annales d'examen.

LA BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE
EN CHIFFRES
- un accès à distance permanent et illimité : www.u-paris2.fr (rubrique « Bibliothèques »)
- 18 banques de données juridiques
- 8 banques de données économiques
- des milliers de quotidiens d'information, de revues professionnelles et de dépêches
- 1 catalogue unique : http://bibweb.u-paris2.fr

• Sélectionnez la banque de données que vous désirez consulter en cliquant sur l'icône de la banque de données si vous êtes sur le site ou sur son nom si vous êtes dans l'ENT.

• Après vous être identifié, vous accéderez à la banque de données choisie et pourrez ensuite naviguer de banque de données en banque de données.
L'identifiant est votre adresse complète de messagerie de l'université, le mot de passe est votre mot de passe de messagerie.

• Si vous rencontrez des difficultés d'accès aux bases, il peut s'agir d'un réglage de votre navigateur (autorisez les cookies et les fenêtres pop up). Utilisez de préférence le navigateur Firefox de Mozilla.

Service d'authentification de l'université Panthéon Assas
Entrez votre identifiant et votre mot de passe.
Identifiant:
Mot de passe:
SE CONNECTER
EFFACER
Pour des raisons de sécurité, veuillez vous déconnecter et fermer votre navigateur lorsque vous avez fini d'accéder aux services authentifiés.

Le service de renseignement virtuel

• Choisissez Service de Questions-Réponses dans le menu Bibliothèques : vous accéderez à Rue des facs, **http://www.ruedesfacs.fr/**, un service de recherche bibliographique assuré par les bibliothécaires des universités parisiennes.

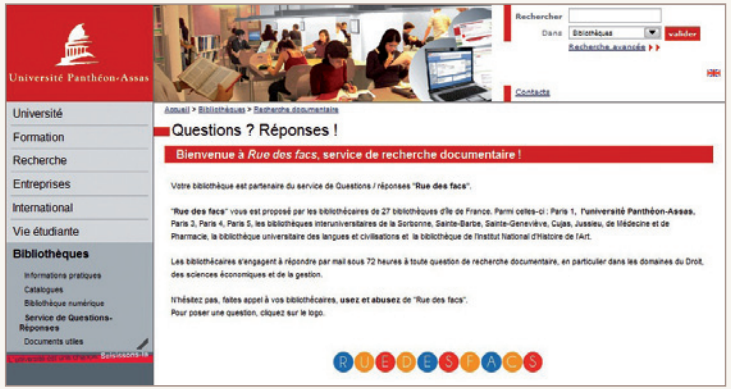

La page facebook et le compte twitter

• Sur la page d'accueil de la bibliothèque, se trouvent les actualités de la bibliothèque universitaire : ouverture, nouveautés, nouvelles revues électroniques etc., ainsi que l'accès à la page Facebook et au compte Twitter de la bibliothèque.

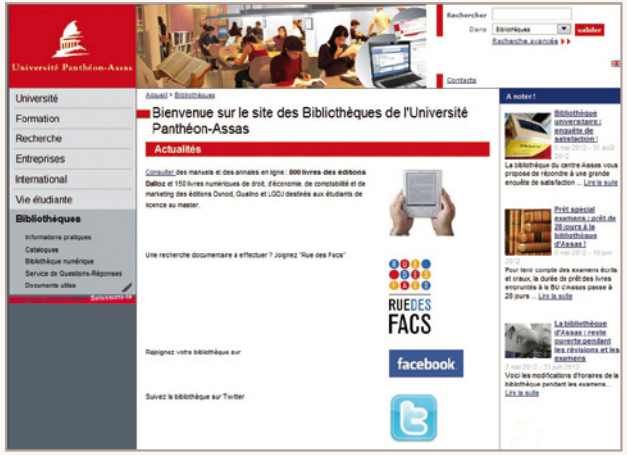

Pour toutes questions : **bu@u-paris2.fr**

Comité de rédaction : DSI, BU.

Droit des usagers et identité numérique

Vos identifiants numériques

L'Université vous fournit, avec votre carte d'étudiant, un identifiant pour l'ouverture de votre compte de messagerie.
Attention, votre identifiant est personnel, confidentiel et incessible. Il vous accorde des droits personnalisés et vous ouvre l'accès aux ordinateurs et services en ligne de l'Université.

Les règles de bon usage

L'utilisation des supports informatiques et la communication en ligne impliquent le respect des règles suivantes :

- veiller à la confidentialité des codes qui vous ont été confiés à titre personnel ;
- ne pas usurper une autre identité ni même masquer sa propre identité. Ne prêter ni son identifiant ni son mot de passe ;
- se déconnecter lorsque l'on quitte son poste de travail afin de protéger ses données personnelles ;
- ranger avec précaution le matériel informatique ou les supports papiers contenant des données confidentielles ;
- sécuriser son matériel en installant un logiciel antivirus / pare-feu ;
- s'assurer que les informations confidentielles ne puissent pas être accessibles par un tiers ;
- ne pas introduire volontairement de code malicieux dans les ressources informatiques de l'Université et ne pas insérer d'outils permettant de s'introduire illégalement dans les ressources informatiques de l'Université ;
- ne pas installer de matériel ou de logiciels sur le réseau de l'Université sans y avoir été invité ;
- préférer une connexion sécurisée (https) pour votre messagerie ;
- veiller à ce que le contenu de vos communications ne transgresse pas la loi en vigueur en matière de respect de la vie privée et aux lois (françaises et internationales) relatives à la diffusion d'opinion (Loi 90-615 du 13 juillet 1990 modifiée) ;
- ne pas porter atteinte, par la nature de ses communications, à l'image et aux intérêts de l'Université ;
- ne pas utiliser les ressources informatiques de l'Université pour diffuser des informations à caractère publicitaire ou commercial ;
- ne pas diffuser des documents dont on ne possède pas les droits de diffusion.

Droit des usagers et identité numérique

L'identité numérique

Chaque utilisateur d'Internet possède et doit gérer une « identité numérique ». Celle-ci est constituée des informations que vous avez rentrées dans vos profils, de vos contributions (par exemple dans les blogs) et des traces que vous laissez sur les sites web visités [wikipedia].
En quoi l'Université peut vous aider à gérer cette identité numérique ?
La pratique des outils de travail collaboratif au sein de l'université génère des habitudes de travail en réseau à distance (diffusion des informations, e-learning, communautés de pratique, communautés métier).
Vous êtes incités à décrire vos pratiques et à valoriser vos compétences et votre projet professionnel. Eventuellement vous construisez une page publique institutionnelle sur un site de l'université et participez au réseau des anciens.
Concrètement, vous devenez acteur et stratège de votre identité numérique, notamment professionnelle. Vous participez à des groupes privés/publics, à des réseaux sociaux (par exemple Viadeo, LinkedIn, Facebook, Twitter), à des sites web, parfois à des réseaux internes. A travers toutes ces actions, vous communiquez sciemment des informations que vous choisissez et qui contribuent à la visibilité et la lisibilité de vos compétences.

La propriété intellectuelle

L'utilisateur de logiciels ou de ressources numériques se doit de connaître et de respecter les principes de la loi 92-597 du 1er juillet 1992 :

- respecter les licences des logiciels utilisés ;
- ne pas copier ou récupérer de façon illégale des œuvres numériques dont les licences ne l'autorisent pas ;
- veiller à respecter les règles contre le plagiat lors de la rédaction de documents (mémoire, exposé, etc.).

Les devoirs de l'Université

Avant toute utilisation de données nominatives, l'Université doit effectuer une déclaration auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Celle-ci a pour mission de protéger la vie privée et les libertés individuelles ou publiques.
Si l'usager respecte les chartes des usages numériques, l'Université doit s'engager à ne pas mener d'investigation contre lui.
L'Université doit tester les mots de passe choisis par chacun et informer ses usagers lors d'une défaillance de sécurité.
Les responsables des systèmes d'information sont tenus à une stricte obligation de confidentialité.

Le droit d'auteur

Le droit d'auteur est défini en droit français de telle sorte qu'une « œuvre » accorde à son auteur un droit de propriété « du seul fait de sa création » (Code de la propriété intellectuelle, articles L111-1 et L111-2). Soyez donc vigilants et respectez la propriété des documents.

Le droit de citation et d'exception pédagogique

Le droit de courte citation est une exception à l'utilisation des œuvres placées sous droit d'auteur (article L122-5). Il est possible de citer une œuvre, à condition d'indiquer l'auteur et la source, et que la citation illustre un propos.

La citation à usage pédagogique est une particularité (article L122-5-3) qui s'applique uniquement à des fins d'illustrations pédagogiques. Reportez-vous à l'article pour en connaître les limites.

Les licences logicielles

Pour connaître les autorisations et interdits liés à l'usage d'un logiciel, il faut s'en référer à sa licence. C'est le document dans lequel sont énumérés les droits accordés à l'utilisateur :

- le droit d'exécuter le programme ;
- le droit de copier et distribuer le programme ;
- le droit de modifier le programme ;
- le droit d'étudier le fonctionnement du programme ■

Exemples de licences communément rencontrées :

Licence	Droit d'exécuter	Droit de copier, de distribuer	Droit de modifier	Droit d'étudier la source	Exemples
Commerciale (propriétaire)	✔				Windows Microsoft Office
Freeware (graticiel)	✔ (parfois, sous conditions, souvent avec restrictions)	✔ (parfois, sous conditions)			Avast
Shareware (partagiciel)	✔ (généralement sous conditions et restrictions)	✔ (parfois)			Winzip Incredimail Paint shop pro
Logiciel libre et open source	✔	✔	✔	✔	Linux OpenOffice.org Firefox

Le certificat Informatique et Internet

Un certificat national

Le C2i niveau 1 atteste de vos compétences en bureautique et en recherche d'informations, de votre aptitude à communiquer, à informer et à travailler de manière collaborative. Il atteste aussi de votre connaissance des droits et devoirs dans la pratique d'Internet. Il se prépare au cours des premières années de formation : licence, DUT, DEUST….
Le C2i1 s'appuie sur un référentiel national établi par le Ministère. La certification comprend une épreuve théorique sous forme de QCM et s'appuie sur un dossier numérique de compétences composé de travaux réalisés dans divers cadres (formation transversale, disciplinaire ou spécifique C2i) . Pour plus d'informations : **http://c2i.education.fr**.
Toutes les universités de l'UNPIdF proposent une formation à la certification C2i1, pour certaines de manière obligatoire.

Un certificat indispensable dans le monde d'aujourd'hui

Le C2i permet à l'étudiant :

- de faciliter ses études en lui apportant des techniques adaptées ;
- d'utiliser couramment l'environnement numérique de l'université ;
- de surfer en toute sécurité sur le web, de profiter des services en ligne en toute connaissance de cause.

Le C2i1 est un facteur de réussite dans les études, aux examens et aux concours.
Le C2i1 est un outil d'intégration professionnelle, maintenant important dans un CV. Il remplace les notions peu précises que l'on trouvait auparavant dans la rubrique informatique. Il devient un critère d'embauche apprécié des établissements publics ou privés.

Les niveaux 2 du C2i

Si le C2i niveau 1 a une vocation généraliste, les C2i niveau 2 sont liés à des domaines disciplinaires et se préparent en master. Ils sont ainsi directement reliés à l'entrée professionnelle.
Les différents niveaux 2 que l'on peut actuellement préparer dans les universités : C2i2e enseignant, C2i2md métiers du droit, C2i2ms métiers de la santé, C2imi métiers de l'ingénieur, C2i2mead métiers de l'environnement et de l'aménagement durables. À noter que le C2i2e devient obligatoire pour la titularisation des enseignants ■

Les Crous d'Île-de-France
partenaires de l'Université Numérique

Les CROUS de Paris, Créteil et Versailles sont partenaires de l'Université Numérique Paris Île-de-France. Ils développent à ce titre différents services numériques aux côtés des universités afin de mieux vous informer et vous simplifier la vie.

Connaissez-vous le CROUS ?

Le Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires est implanté dans chaque académie. Au service des étudiants, son rôle consiste à améliorer leurs conditions de vie et de travail à travers ses 7 missions permanentes :

- Les bourses
- Les aides financières et sociales
- Le logement étudiant
- La restauration universitaire
- L'action culturelle
- Les annonces de jobs
- L'accueil international

Les CROUS d'Île-de-France en chiffres

570 000 étudiants sur les 3 académies
Près de **100 000** boursiers gérés
10 millions de repas servis par an
Plus de **80** résidences universitaires
1900 agents au service de votre réussite

Retrouvez les 3 CROUS d'Île-de-France sur :

www.crous-paris.fr
www.crous-versailles.fr
www.crous-creteil.fr ■

Glossaire

Annuaire (LDAP) ↘ Référentiel unique centralisant les informations des personnes, des structures et des ressources. Pour pouvoir utiliser un service de l'université, il faut être dans l'annuaire LDAP.

Antiplagiat ↘ Logiciel permettant de détecter une similitude avec des textes publiés en ligne.

Antivirus ↘ Logiciel servant à détecter, identifier et éliminer les virus informatiques. Il est nécessaire de le mettre à jour régulièrement.

Blog ↘ Carnet de bord en ligne dans lequel sont publiés par le propriétaire des notes ou billets d'humeur pouvant être commentés par les lecteurs. Les articles y sont habituellement rangés par ordre chronologique inverse.

Bureau virtuel ↘ Outil informatique accessible via Internet offrant l'accès aux documents et données personnelles de partout sur le réseau. Il permet le partage de documents, d'agenda et aide au travail collaboratif à distance. Un ENT avant la lettre.

C2i (Certificat Informatique et Internet) ↘ Ce certificat atteste de compétences dans la maîtrise des outils informatiques et réseaux. Il est préparé et validé par les établissements d'enseignement supérieur. Il a pour but de développer, de renforcer et de valider la maîtrise des technologies de l'information et de la communication.

Canal ↘ Définit la liaison entre un outil et l'ENT. Par exemple, un canal d'annonces permet, en cliquant sur une icône ou un lien, d'activer la présentation des annonces sur un thème.

Certificat (numérique) ↘ Pièce d'identité numérique qui permet d'identifier une entité. Les certificats sont le plus souvent utilisés pour sécuriser les échanges sur Internet. Ils sont délivrés par des autorités reconnues sur lesquelles repose la confiance.

Chat ↘ Outil de communication instantanée par écrit. Les Québécois disent clavardage.

Compte ↘ Ensemble des éléments d'identification (nom d'utilisateur, mot de passe) qui permettent à une personne d'accéder à ses informations ou ses outils sur un ordinateur ou un ENT.

ENT (Environnement Numérique de Travail) ↘ Ensemble de pages Web permettant un accès personnalisé à des outils (courrier électronique, informations, documents de cours…).

Espace de stockage ↘ Espace personnel de données hébergé à l'université. Il bénéficie généralement de procédures automatiques de sauvegarde et de sécurité. Ces données sont accessibles de partout dès que l'on est connecté.

FOAD (Formation Ouverte et A Distance) ↘ Intégrant la formation ouverte (liberté d'accès aux ressources pédagogiques mises à disposition de l'apprenant) et la formation à distance (ensemble des dispositifs techniques et des modèles d'organisation qui forment des individus distants de l'organisme de formation), elle repose largement sur l'utilisation des TIC.

Forum (de discussion) ↘ Lieu virtuel, où s'échangent plus ou moins librement (car il peut être contrôlé par un modérateur) des messages sur un thème choisi. Ces messages se répondent quelquefois les uns les autres et l'on parle alors de fil de discussion.

FAQ (Foire Aux Questions) ↘ Ensemble de questions et réponses les plus fréquentes sur un sujet donné.

Identifiant (login / nom d'utilisateur) ↘ Chaîne de caractères qui identifie un utilisateur de façon unique pour accéder à l'ENT de l'université.

Liste de diffusion ↘ Liste d'adresses électroniques identifiée par une adresse unique. Permet un envoi groupé à un ensemble de destinataires.

Plate-forme de cours (d'enseignement/de formation) ↘ Environnement logiciel permettant de créer des conditions d'études et d'échanges entre les enseignants et les étudiants.

Podcast ↘ Fichiers vidéo et/ou audio directement accessibles sur Internet, enregistrables sur un lecteur pour une utilisation nomade. L'usage de cette technologie se nomme aussi baladodiffusion.

Portail ↘ Site Web permettant l'accès à un grand nombre de services et de ressources. Il s'agit d'une porte d'entrée unique généralement couplée à un mécanisme d'authentification unique.

Portail captif ↘ Dispositif basé sur des technologies Web, redirigeant automatiquement un utilisateur vers une page d'authentification au moment de la connexion à un réseau WiFi. Souvent utilisé dans les universités et les lieux publics.

Redirection ↘ Action de rediriger l'internaute vers une autre page Web que celle qu'il a initialement demandée.

RENATER (Réseau National de télécommunications pour la Technologie, l'Enseignement et la Recherche) ↘ Architecture connectant plus de 1000 établissements français à très haut débit (10Gb/s). Elle offre de plus une connectivité internationale aux autres réseaux du même type et un accès à Internet.

RSS (Really Simple Syndication) ↘ Définit un format de messages pouvant être lus avec de nombreux outils, appelés lecteurs de flux. Permet de recevoir des nouvelles automatiquement sans devoir se connecter sur un site Web. Le format RSS est employé, entre autres, pour recevoir de la musique ou de la voix en podcast.

Streaming (diffusion en flux) ↘ Procédé permettant de diffuser un contenu le plus souvent audiovisuel provenant d'Internet avant son téléchargement complet. Le streaming permet de se déplacer d'avant en arrière dans un film, tout comme avec un magnétoscope, sans devoir attendre la fin du chargement.

TIC / TICe ↘ Technologies de l'Information et de la Communication / Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Éducation.

Visioconférence ↘ Ensemble des techniques de diffusion audiovisuelle permettant à plusieurs interlocuteurs distants de converser en temps réel.

Webmail ↘ Interface Web rendant possible l'envoi, la consultation et le classement du courrier électronique depuis un navigateur Web après connexion.

WiFi ↘ Connexion sans fil d'un ordinateur à un réseau informatique. La plupart des portables en sont équipés aujourd'hui.

Wiki ↘ Technologie de construction de site Web permettant une contribution collective, libre et égalitaire.

Webographie

↘ Sites institutionnels

UNPIdF : www.unpidf.fr
Portail étudiant : www.etudiant.gouv.fr
CNIL : www.cnil.fr

↘ Sites partenaires

Etudiant de Paris : www.etudiantdeparis.fr
CROUS de Paris : www.crous-paris.fr
CROUS de Versailles : www.crous-versailles.fr
CROUS de Créteil : www.crous-creteil.fr
Boutique UNPIdF : boutique.unpidf.fr

↘ C2i (Certificat Informatique et Internet)

Site C2i du Ministère : c2i.education.fr

↘ Autres ressources

Canal-U, videothèque numérique de l'enseignement supérieur : www.canalu.fr
Encyclopédie sonore pilotée par Paris-Ouest Nanterre : www.e-sonore.org
IUT en ligne : www.iutenligne.net

↘ Rue des Facs

Service de requêtes documentaires en ligne de l'UNPIdF : www.ruedesfacs.fr

↘ Droits des usagers

Forum des droits sur l'Internet : www.foruminternet.org

↘ Logiciels libres

Framasoft : www.framasoft.net

↘ Canal-U : la vidéothèque numérique de l'enseignement supérieur : www.canalu.fr

Cours en ligne, conférences, documentaires, vous trouverez plus de 5000 vidéos sur Canal-U ! Accessible gratuitement, via le biais du « streaming », cette vidéothèque vous propose des ressources audiovisuelles pouvant être utilisées librement. Vous pouvez également créer un cartable afin de conserver et partager les vidéos de votre choix.

↘ UNT : (Universités Numériques Thématiques)

Les Universités numériques thématiques (UNT) ont pour mission de favoriser la valorisation, la production et la diffusion de ressources pédagogiques numériques produites par les établissements d'enseignement supérieur. Cette opération a pour objectif de favoriser la réussite des étudiants en mettant à leur disposition de nombreuses ressources pédagogiques créées par leurs enseignants; et de donner à ces ressources une large visibilité, nationale et internationale.

↘ UNT (Universités Numériques Thématiques)

Portail des UNT : www.universites-numeriques.fr
AUNEGE (économie et gestion) : www.aunege.org
UNF3S (santé et sport) : www.unf3s.org
UNISCIEL (sciences fondamentales) : www.unisciel.fr
UNIT (sciences de l'ingénieur et de la technologie) : www.unit.eu
UNJF (sciences juridiques et politiques) : www.unjf.fr
UOH (sciences humaines et sociales, langues et arts) : www.uoh.fr
UVED (environnement et développement durables) : www.uved.fr

Webographie

Sites institutionnels

UNPIdF : www.unpidf.fr
Portail étudiant : www.etudiant.gouv.fr
CNIL : www.cnil.fr

Sites partenaires

Etudiant de Paris : www.etudiantdeparis.fr
CROUS de Paris : www.crous-paris.fr
CROUS de Versailles : www.crous-versailles.fr
CROUS de Créteil : www.crous-creteil.fr
Boutique UNPIdF : boutique.unpidf.fr

C2i (Certificat Informatique et Internet)

Site C2i du Ministère : c2i.education.fr

Autres ressources

Canal-U, videothèque numérique de l'enseignement supérieur : www.canalu.fr
Encyclopédie sonore pilotée par Paris-Ouest Nanterre : www.e-sonore.org
IUT en ligne : www.iutenligne.net

Rue des Facs

Service de requêtes documentaires en ligne de l'UNPIdF : www.ruedesfacs.fr

Droits des usagers

Forum des droits sur l'Internet : www.foruminternet.org

Logiciels libres

Framasoft : www.framasoft.net

Canal-U : la vidéothèque numérique de l'enseignement supérieur : www.canalu.fr

Cours en ligne, conférences, documentaires, vous trouverez plus de 5000 vidéos sur Canal-U ! Accessible gratuitement, via le biais du « streaming », cette vidéothèque vous propose des ressources audiovisuelles pouvant être utilisées librement. Vous pouvez également créer un cartable afin de conserver et partager les vidéos de votre choix.

UNT : (Universités Numériques Thématiques)

Les Universités numériques thématiques (UNT) ont pour mission de favoriser la valorisation, la production et la diffusion de ressources pédagogiques numériques produites par les établissements d'enseignement supérieur. Cette opération a pour objectif de favoriser la réussite des étudiants en mettant à leur disposition de nombreuses ressources pédagogiques créées par leurs enseignants; et de donner à ces ressources une large visibilité, nationale et internationale.

UNT (Universités Numériques Thématiques)

Portail des UNT : www.universites-numeriques.fr
AUNEGE (économie et gestion) : www.aunege.org
UNF3S (santé et sport) : www.unf3s.org
UNISCIEL (sciences fondamentales) : www.unisciel.fr
UNIT (sciences de l'ingénieur et de la technologie) : www.unit.eu
UNJF (sciences juridiques et politiques) : www.unjf.fr
UOH (sciences humaines et sociales, langues et arts) : www.uoh.fr
UVED (environnement et développement durables) : www.uved.fr

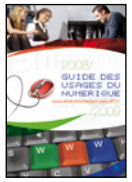

GUN
2008/2009

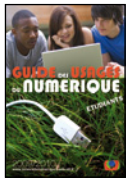

GUN
2009/2010

GUN
2010/2011

GUN
2011/2012

Guide des Usages du Numérique • 5e édition - septembre 2012 • Édité pour les universités de l'Université Numérique Paris Ile-de-France (UNPIdF) par l'Université Paris 1 Panthéon – Sorbonne, 12 place du Panthéon, 75231 Paris Cedex 05 • Directeur de la publication : Philippe Boutry • Rédacteur en chef : John Augeri • Comité de Rédaction : Les services TICe, communication et SCD des établissements de l'UNPIdF • Conception graphique : Adeline Clère, adel_cl20@yahoo.fr • Imprimé par Imprimerie Moderne de l'Est, 3 rue de l'Industrie, 25112 Baume-les-dames • ISSN 1968-6390

PEFC
10-31-1093
Certifié PEFC
pefc-france.org

- www.univ-paris1.fr
- www.u-paris2.fr
- www.univ-paris3.fr
- www.paris-sorbonne.fr
- www.parisdescartes.fr
- www.upmc.fr
- www.univ-paris-diderot.fr
- www.univ-paris8.fr
- www.dauphine.fr
- www.u-paris10.fr
- www.u-psud.fr
- www.u-pec.fr
- www.univ-paris13.fr
- www.univ-mlv.fr
- www.univ-evry.fr
- www.uvsq.fr
- www.ensiie.fr
- www.inalco.fr
- www.u-cergy.fr
- www.univ-paris-est.fr
- www.cnam.fr
- www.ehess.fr
- www.ephe.sorbonne.fr
- www.enc.sorbonne.fr
- www.mnhn.fr
- www.ens-cachan.fr
- www.campus-condorcet.fr
- www.hesam.eu
- www.crous-paris.fr
- www.crous-creteil.fr
- www.crous-versailles.fr